

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du mardi 25 janvier 2022

Date de convocation : 14 janvier 2022

Nombre de membres du Bureau : 10 titulaires – 10 suppléants

Le 25 janvier 2022 à 18h15, s'est tenu l'Assemblée Générale du GECT Alzette Belval, sous la présidence de Monsieur Pierre-Marc KNAFF, Président, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 14 janvier 2022.

Membres présents avec voix délibérative : M. BOCEK, Mme BOEVER-THILL, Mme FATTORELLI, M. FELTEN, M. HAMEN, M. HEGAY, M. KNAFF, M. REHIBI, M. RISSER, Mme ROMEO, Mme SCHMIT, M. SCHUH et Mme VIDAL (procuration M HENROTTE)

Membres excusés : M. CIMARELLI, M. DESTREMONT et M. WEIMERSKIRCH

Présents sans voix délibérative : Mme ARTS, M. BECK, M. CODELLO, M. COMMARD, M. GRABOWSKI, M. FOCKS, Mme HABAY-LÊ, M. MORESTIN, M. NICOTRA, Mme SILVESTRI, Mme VUIDEL et Mme YERAL

PM KNAFF ouvre la séance en remerciant les participants à cette assemblée générale. Le quorum étant largement atteint il passe à l'examen de l'ordre du jour.

Les documents envoyés ou présentés en séance sont consultables sur l'extranet du GECT Alzette Belval <https://gectalzettebelval.j-doc.com/>

1. Validation du procès-verbal de l'AG du 21.10.2022

DB2022-01: Validation du compte-rendu du bureau du 21 octobre 2021

Le Bureau ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité, VALIDE le procès-verbal du 21.10.2021 joint à la présente.

2. Débat d'Orientation Budgétaire 2022

DAG2022-01-02 : Débat d'Orientation Budgétaire 2022

Le débat d'orientation budgétaire (DOB) représente une étape essentielle de la procédure budgétaire des collectivités françaises et assimilés. Il participe à l'information des élus et facilite les discussions sur les priorités et évolutions de la situation financière de la structure préalablement au vote du Budget Primitif.

L'Assemblée Générale PREND ACTE des orientations budgétaires proposées pour 2022 _ rapport joint à la présente délibération.

3. Débat sur les suites de la préfiguration de l'IBA Alzette Belval :

DAG2022-01-03 : Débat sur les suites de la préfiguration de l'IBA Alzette Belval

En conséquence de ces échanges, l'AG prend acte de ce débat et manifeste son accord à l'intégration du TEST IBA dans les missions du groupement sous réserve de trouver des soutiens et financements.

L'Assemblée Générale ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ACTE la tenue d'un débat en assemblée générale sur les suites de la préfiguration de l'IBA Alzette Belval dont le support de présentation est joint en annexe,
- SOUTIENT l'idée d'une nouvelle phase d'approfondissement de l'initiative IBA pendant au moins 3 ans, avant de lancer à proprement parler l'IBA,
- MANIFESTE SON ACCORD à l'intégration du TEST IBA dans les missions du groupement sous réserve de trouver des soutiens et financements de différents partenaires (actuels membres ou non du groupement),
- CHARGE Monsieur le Président de solliciter tout partenariat pour engager cette phase. Le Président reviendra devant l'Assemblée Générale pour les informer des suites données.

4. Débat obligatoire sur les garanties en matière de protection sociale complémentaire

DAG2022-01-04 : Débat obligatoire sur les garanties en matière de protection sociale complémentaire

VU l'ordonnance n°2021-175 du 17 février 2021 relative à la protection sociale complémentaire dans la fonction publique notamment son article 4.

L'Assemblée Générale ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- PRENDRE ACTE de la tenue du débat sur la protection sociale complémentaire des agents du GECT Alzette Belval,
- APPROUVE la mise en place d'une participation financière à la protection sociale complémentaire sur les deux risques santé et prévoyance, dans les cadres qui seront obligatoires en 2025 et 2026,
- CHARGE le Président et la Directrice de mener les analyses et démarches à cet effet et notamment de saisir le Comité Technique Paritaire.

5. Communication des décisions prises par le Bureau

DAG2022-01-05 : Communication des décisions prises par le Bureau

L'Assemblée PREND ACTE des décisions prises par le Bureau du GECT Alzette Belval :

DB2022-01	Bureau du 25.01.2022	Validation du compte-rendu du bureau du 21 octobre 2021
-----------	----------------------	---

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt la réunion à 19h30.